

STAGE « Formation Professionnelle : Impulser une démarche revendicative en entreprise » :

Du Mercredi 8 au Vendredi 10 Décembre 2021 À l'Institut Régional du Travail, 63 la Canebière 13001 Marseille

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » adoptée le 1^{er} Août 2018. L'année 2020 a été celle de sa mise en œuvre opérationnelle et nous constatons les effets néfastes pour les travailleurs et les travailleuses.

Cette nouvelle réforme de la Formation Professionnelle s'attaque aux droits des salariés, à leur place dans la gouvernance et la gestion des fonds dédiés. Le patronat fait main basse sur le contenu des formations et les salariés deviennent responsables de leur employabilité et de leur formation avec des moyens réduits. Des droits essentiels tels que le C.I.F. ont été supprimés.

La formation impacte la question des qualifications, de leur reconnaissance dans la rémunération, des classifications et de l'émancipation des travailleurs. C'est pourquoi, il est important que les militants CGT s'approprient les enjeux de cette loi, les nouveaux dispositifs qu'elle contient afin de mieux développer les revendications CGT liées à la Formation Professionnelle. Plus globalement, il s'agit de faire de la formation professionnelle un enjeu revendicatif et de négociation collective dans l'entreprise.

Pour y aider, le Comité Régional CGT PACA organise ce stage « Formation Professionnelle : impulser une démarche revendicative en entreprise »

Deux thèmes sont traités : Accueillir les salarié-e-s et les guider, Transformer les demandes individuelles en revendications et les porter collectivement

PUBLIC CIBLÉ:

Élus CGT CSE, Membres des directions syndicales, Militants d'UL, Mandatés CGT dans les organismes régionaux de la Formation professionnelle

PRÉREQUIS :

Stages : « S'impliquer dans la CGT » et « Participer à la vie de la CGT »

DÉMARCHES À EFFECTUER:

- 1. Faire valider votre candidature par votre organisation : Syndicat, UL, UD
- 2. La renvoyer au Comité Régional : secretariat@cgtpaca.fr
- 3. Faire une demande d'autorisation d'absence auprès de l'employeur au moins un mois avant le début du stage.

Clôture des inscriptions le Lundi 15 Novembre 2021